



#UNJOUR SANSNOUS

En cette journée du 8 Mars 2023, journée internationale de lutte en faveur des droits des femmes, le constat est sans appel : l'égalité n'est pas encore une réalité au sein de la société, comme au sein du monde du travail .

La CGT Insertion Probation, organisation majoritaire des personnels travaillant en SPIP, continue de dénoncer au sein de l'Administration Pénitentiaire :

✓ **Les mécanismes de parois de verre subis par les agentes et agents des SPIP** où les emplois continuent d'être dévalorisés car fortement féminisés, coordinateur.ice.s culturel.le.s et personnels administratifs en tête pour lequel.le.s les rémunérations atteignent tout juste le montant minimal du SMIC pour une grande majorité.

La CGT IP lutte pour une revalorisation indiciaire des PA travaillant en SPIP à hauteur des missions qu'ils.elles exercent. Elle milite en faveur de la création d'un corps de cat A pour les référent.es culturel.elle.s.

✓ **Les discriminations sexistes et patriarcales qui perdurent encore et toujours dans le traitement des situations individuelles des agentes** : droits liés à l'état de grossesse notamment en formation initiale, temps partiels subis, congés parentaux, méconnaissance des textes et des droits en matière d'avancement et de promotion, droits liés à la parentalité, discriminations liées à l'état de santé, au non respect des procédures en matières RH : reconnaissance d'imputabilité au service en cas de déclaration d'accident de service et protection fonctionnelle pour ne citer qu'elles.....

La CGT IP milite notamment en faveur de la révision de l'index égalité, pour faire toute la transparence sur les inégalités et permettre de sanctionner les administrations qui discriminent.

✓ **Les mécanismes de plafonds de verre** qui empêchent les femmes, malgré leur part importante dans les différents corps de personnels de nos services, d'accéder aux postes à plus forte responsabilité, qui sont également les mieux rémunérés (DPIP ou DFSPIP vers DI ou DI Adjointe, Directrices de département ou service à la DAP, ou DAP), ou même d'accéder à des fonctions supérieures par le mécanisme de promotions de corps (AA vers SA, SA vers Attachée, CPIP vers DPIP, DPIP vers DFSPIP, etc).

La CGT IP milite pour atteindre la parité dans les nominations des aux postes à plus haute responsabilité au sein de la DAP et du Ministère.

✓ **Les attitudes paternalistes et autres comportements patriarcaux désuets des directeurs**, qu'ils se déclinent au niveau des services déconcentrés, des directions interrégionales, de l'ENAP et au plus haut niveau de la DAP ne sont plus tolérables. Parmi les plus courantes, les leçons de bienséance et autres injonctions de « bon père de famille » réservées aux organisations syndicales représentatives en SPIP comme aux agent.e.s de sexe féminin doivent cesser. Personne n'est dupe quant aux objectifs recherchés : les rabaisser pour tenter de les dévaloriser ou de les faire taire, éviter de faire face aux attentes et à la colère des personnels ainsi qu'échapper aux obligations qui sont les leurs, en matière de responsabilité de tout employeur, prévue tant par les textes de la fonction publique que par le Code du travail, en cas de discrimination ou harcèlement moral par exemple.

La CGT IP dit STOP au Patriarcat et au Paternalisme existant au sein de l'Administration Pénitentiaire.

✓ **L'existence de violences sexistes et sexuelles au sein de l'Administration Pénitentiaire** qui sont essentiellement tuées et/ou banalisées. N'en déplaise aux hauts responsables, l'usage de procédures judiciaires dites « baillons » à l'encontre des lanceur.euses d'alerte ne leur permettra pas de contourner leur responsabilité et leur inaction pour prévenir, faire cesser et sanctionner tout acte de violence sexiste et sexuelle. Pour la CGT IP, la prise en compte, la protection et la reconnaissance des victimes est un préalable indispensable et non négociable !

La CGT IP continuera de défendre le statut des victimes et leurs droits en matière de protection.

**ALORS QUE DES NEGOCIATIONS POUR UN NOUVEL ACCORD EGALITE
PROFESSIONNELLE FEMME-HOMME SONT ENGAGEES AU MINISTERE DE LA
JUSTICE, L'AFFICHAGE SEUL D'UNE SUPPOSEE VOLONTE D'Y PARVENIR
SANS AUTRE REELLE GARANTIE NE SUFFIRA PAS A LA CGT IP !**

**TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.ES POUR LA JOURNÉE DE GREVE FEMINISTE
DU 8 MARS 2024.
REJOIGNONS LES MANIFESTATIONS POUR GAGNER L'EGALITE
8mars2024 :#un jour sans nous**